

2015/19/PR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6 octobre 2015

Le GIEC élit à sa présidence Hoesung Lee, de la République de Corée

DUBROVNIK, le 6 octobre – Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a élu mardi son nouveau président, Hoesung Lee, de la République de Corée.

Hoesung Lee a été élu par 78 voix contre 56 en faveur de Jean-Pascal van Ypersele. Au total, six candidats étaient en lice pour occuper cette fonction.

« Je suis honoré et reconnaissant que le Groupe d'experts m'ait élu à sa présidence », a déclaré Hoesung Lee. « Le GIEC reste fermement résolu à mettre à la disposition des décideurs des évaluations scientifiques de la plus haute qualité en matière de changement climatique. Toutefois, nous pouvons faire davantage encore. »

« Dans la prochaine phase de nos travaux, nous nous efforcerons de mieux comprendre les conséquences du changement climatique à l'échelle régionale, notamment dans les pays en développement, et d'améliorer la manière dont nous communiquons nos conclusions au public. Mais surtout, nous devons fournir plus d'informations sur les choix qui peuvent être faits pour prévenir le changement climatique et pour nous adapter à celui-ci. Je me réjouis de travailler avec mes collègues du GIEC pour atteindre ces objectifs et je les remercie de leur soutien. »

Le scrutin s'est déroulé à Dubrovnik, où le GIEC tient actuellement sa 42^e session. Des élections seront également organisées du 6 au 8 octobre pour désigner d'autres membres du Bureau du GIEC, notamment les coprésidents des groupes de travail.

Agé de 69 ans, Hoesung Lee enseigne l'économie du changement climatique, l'énergie et le développement durable à l'École supérieure de l'énergie et de l'environnement de l'Université de Corée, en République de Corée. Il était jusqu'à présent l'un des trois vice-présidents du GIEC.

L'élection du nouveau Bureau, qui comptera 34 membres dont le président, va permettre de lancer les travaux de rédaction du sixième Rapport d'évaluation du GIEC, qui devrait être achevé d'ici cinq à sept ans.

Le GIEC a achevé son cinquième Rapport d'évaluation en novembre 2014.

Les principales conclusions présentées dans le rapport de synthèse afférent au cinquième Rapport d'évaluation sont les suivantes:

- L'influence de l'homme sur le système climatique est clairement établie;
- Plus nous perturbons notre climat, plus nous courrons le risque de conséquences graves, généralisées et irréversibles;
- Nous avons les moyens de limiter les changements climatiques et de bâtir un avenir plus prospère et plus durable.

Les candidats à la présidence et les pays qui les avaient désignés étaient les suivants:

- Ogunlade Davidson (Sierra Leone)
- Chris Field (États-Unis d'Amérique)

Secrétariat du GIEC

c/o OMM · 7 bis, Avenue de la Paix · C.P. 2300 · CH-1211 Genève 2 · Suisse

Téléphone +41 22 730 8208 / 54 / 84 · Télécopie +41 22 730 8025 / 13 · Courriel IPCC-Sec@wmo.int · www.ipcc.ch

- Hoesung Lee (République de Corée)
- Nebojsa Nakicenovic (Autriche et Monténégro)
- Thomas Stocker (Suisse)
- Jean-Pascal van Ypersele (Belgique)

Hoesung Lee tiendra une conférence de presse diffusée sur le web mercredi 7 octobre à 10h00 CET (8h00 GMT).

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec:

Le Bureau de presse du GIEC, courriel: ipcc-media@wmo.int

N° de téléphone à Dubrovnik: +385 20 449 219

Werani Zabula: +385 919 154 094

Suivez l'actualité relative au GIEC sur  Facebook.  Twitter et  LinkedIn

Notes à l'intention des rédacteurs

Qu'est-ce que le GIEC?

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est l'organisme international chargé d'évaluer les activités scientifiques consacrées aux changements climatiques. Il a été créé en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et a été ratifié par l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a pour but d'offrir aux décideurs des évaluations régulières concernant les aspects scientifiques du changement climatique, ses conséquences et les risques à venir, ainsi que les possibilités d'adaptation et d'atténuation.

Le GIEC ne conduit pas ses propres travaux de recherche, n'effectue pas de mesures climatologiques et n'établit pas ses propres modèles de climat. Il évalue chaque année des milliers d'articles scientifiques pour informer les décideurs de ce que nous savons et de ce que nous ignorons des risques liés aux changements climatiques. Il détermine les éléments sur lesquels la communauté scientifique s'accorde, ceux à propos desquels les opinions divergent et ceux qui nécessitent de plus amples recherches.

Ainsi, le GIEC ne défend pas un point de vue particulier mais offre aux décideurs des connaissances scientifiques relatives au changement climatique. Ses rapports sont susceptibles d'orienter les politiques sans pour autant préconiser des choix précis. Le GIEC peut présenter différentes options aux décideurs pour les aider à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés, mais il ne dit pas aux gouvernements ce qu'ils ont à faire.

Pour établir ses rapports, le GIEC mobilise des centaines de scientifiques qui travaillent à titre bénévole. Ces scientifiques et autres responsables viennent d'horizons très divers. Le Secrétariat du GIEC ne compte que quatorze employés permanents.

Les membres du GIEC sont les 195 États membres de l'ONU et de l'OMM. Ils travaillent par consensus pour approuver les rapports du GIEC et établir ses procédures et son budget lors des réunions plénières du Groupe d'experts. Le terme «intergouvernemental» dans le nom de l'organisation traduit ce mode de fonctionnement.

Les rapports du GIEC sont établis à la demande des gouvernements membres, par un certain nombre d'auteurs issus de la communauté scientifique, selon un processus approfondi et itératif de rédaction et de révision. Des scientifiques et d'autres experts participent à ce processus de révision en fonction du domaine de compétence dont ils se prévalent. Le Groupe d'experts approuve ces rapports au terme d'un dialogue entre les gouvernements qui les ont demandés et s'attache à collaborer avec ceux-ci et avec les auteurs. Lors de ce débat, ce sont les scientifiques qui ont le dernier mot quant aux éventuels ajouts et modifications; toutefois, le Groupe d'expert peut décider par consensus de supprimer un élément des résumés à l'intention des décideurs.

Le GIEC publie des rapports d'évaluation exhaustifs sur les changements climatiques tous les six ans environ. Il propose aussi d'autres produits, notamment des rapports spéciaux sur des sujets particuliers établis à la demande de ses membres, ainsi que des rapports méthodologiques et des logiciels pour aider les membres à faire l'inventaire de leurs gaz à effet de serre (émissions moins absorptions).

Avec la publication du rapport de synthèse, le 2 novembre 2014, le GIEC a achevé son cinquième Rapport d'évaluation. Celui-ci constitue l'évaluation la plus complète des changements climatiques jamais entreprise. Plus de 830 scientifiques issus de plus de 80 pays ont été choisis pour constituer les équipes d'auteurs qui ont produit le rapport. Ils se sont appuyés sur les travaux de plus de 1 000 auteurs collaborateurs et de plus de 1 000 examinateurs, ainsi que sur l'analyse de plus de 30 000 articles scientifiques.

Une note explicative sur le processus d'élection du GIEC est disponible (en anglais) à l'adresse suivante: http://www.ipcc.ch/pdf/press/210915_IPCC_election_procedures.pdf

Une note explicative sur le rôle du Bureau et du Comité exécutif du GIEC est disponible (en anglais) à l'adresse suivante: http://www.ipcc.ch/pdf/press/210915_IPCC_bureau.pdf

De plus amples renseignements, notamment des liens permettant d'accéder aux rapports du GIEC, sont disponibles à l'adresse suivante: http://ipcc.ch/home_languages_main_french.shtml.